

Du 13 juin au 21 août 2009

Renens, le 21 août 2009

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Crédits alloués par le Canton et l'Office des migrations en soutien de projets d'intégration à Renens

Dans le cadre des crédits cantonaux et fédéraux 2009 pour la promotion de l'intégration, la Ville de Renens et plusieurs associations partenaires ont obtenu des soutiens financiers.

Plusieurs associations partenaires de l'intégration à Renens soutenues par la Ville de Renens à travers sa déléguée à l'intégration ont en effet répondu favorablement à un appel d'offre cantonal et fédéral "langue et formation" lancé au mois de novembre 2008.

Neuf projets globaux pour Renens ont fait l'objet d'une demande de soutien financier auprès du canton de Vaud et de l'Office fédéral des Migrations et ont tous reçu une réponse favorable. Certains des projets se sont réalisés, d'autres sont encore en cours de réalisation.

Renens a ainsi reçu un soutien financier de Fr. 13'425.-- pour la réalisation des projets "Label intégration"¹ (cours de français pour les EMS) et "Sur le chemin de l'école"² (sensibilisation au français pour les enfants entrant au Cycle Initial).

Par ailleurs, les associations partenaires suivantes ont également bénéficié d'un soutien financier:

- L'Association des parents d'élèves avec le projet "Apprendre l'école"
- L'association Femmes Solidaires Sans Frontières avec le projet "Ateliers de motivation à la langue française et citoyenneté"
- L'association Aux Quatre Coins avec le projet "Aux Quatre Couleurs"
- L'association Globlivres avec les projets "Rencontres – Lectures" (autour du cours "Né pour lire") et "Compléments à l'apprentissage du français"

¹ Fr. 8'525.- de financement cantonal et fédéral

² Fr. 4'900.- de financement cantonal et fédéral

- L'association Franc-Parler avec le projet "Ouverture d'une classe d'alphabétisation"
- L'association Français en Jeu avec notamment le projet "Ouverture d'un cours semi-intensif".

L'ensemble de ces projets bénéficie du soutien communal notamment par le biais de subventions ou de soutiens financiers attribués par la CISE ou encore par le biais du Pôle de l'intégration.

La Ville de Renens, à travers sa déléguée à l'intégration déposera à nouveau des dossiers et encouragera les associations partenaires à déposer des projets auprès du Bureau cantonal pour la promotion de l'intégration et la prévention du racisme lors du prochain appel d'offre dans le cadre des crédits cantonaux et fédéraux pour 2010.

Chauffage à distance – projet d'extension du réseau lausannois vers l'Ouest

Les Services Industriels de la Ville de Lausanne (SI) ont présenté leur projet d'extension du réseau de chauffage à distance lausannois aux membres de la Commission Urbanisme et Mobilité lors de la séance du 11 juin dernier. Une extension est notamment prévue à l'ouest sur la Commune de Prilly qui a d'ores et déjà confirmé son entrée en matière.

Le projet de Prilly qui prévoit ainsi de développer deux branches de réseau de part et d'autre du complexe "Bobst" touchera l'avenue de Florissant à Renens.

Pour Renens, une extension du réseau serait donc possible dans les zones suivantes:

- quartier de Florissant
- secteur du plan directeur localisé de Malley
- raccordement par le sud suite à l'extension vers la Bourdonnette et Chavannes-près-Renens

Prilly et Lausanne vont créer une société en vue de la réalisation des travaux dès 2010. Si Renens rejoint la société, le diamètre des tuyaux devra être adapté. En profitant du projet de Prilly, des économies seraient réalisées. Il est donc primordial que Renens prenne rapidement une décision de principe sur sa participation à la future société, au plus tard à la fin de l'année.

Les bénéfices du CAD des SI pour l'agglomération sont les suivants :

- source d'énergie renouvelable par l'utilisation des rejets thermiques de l'usine d'incinération Tridel et de la combustion des boues de la station d'épuration de Vidy ainsi que du gaz issu de la biométhanisation des déchets compostables de la région
- meilleur marché que le gaz et le mazout pour les grands bâtiments
- qualité de l'air améliorée par l'abandon des chauffages individuels
- diminution du trafic de poids-lourds (livraisons de mazout).

Par ailleurs, le plan des mesures Opair (ordonnance sur la protection de l'air) et la loi vaudoise sur l'énergie obligent les propriétaires à se raccorder au CAD en cas de transformations lourdes ou de nouvelles constructions et à utiliser de l'énergie renouvelable pour la production d'au moins 30% de l'eau chaude sanitaire.

La Municipalité a dès lors décidé d'informer le propriétaire et les architectes du projet de Longemalle 1 (bâtiment Kodak) de la possibilité de se raccorder au chauffage à distance lausannois et de demander à la Ville de Lausanne une offre pour une éventuelle participation de Renens à l'extension du chauffage à distance en direction de Prilly et d'effectuer une démarche auprès des propriétaires concernés pour en vérifier l'opportunité.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter la **demande de la Société Générale d’Affichage (SGA) de réduire de 15% le montant de ses redevances** pour la période du 1^{er} décembre 2008 au 30 novembre 2009, afin que cette société puisse faire face aux difficultés financières qu'elle rencontre actuellement à cause de la mauvaise conjoncture. Cette demande entre dans le cadre de la convention signée en 1992 et qui stipule qu'en cas de crise économique, la SGA pourrait demander à être déliée de tout ou partie du paiement des redevances. Plusieurs communes ont accepté une demande similaire;
- de répondre favorablement aux questions posées par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) concernant la mise en **consultation de l'avant-projet de loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement vaudoise (LHaPSV) visant l'introduction d'un revenu déterminant unifié (RDU)**, et de le rendre attentif au fait que les communes devraient avoir accès au système d'information RDU. Il semble également regrettable que le revenu d'insertion ne soit pas intégré dans le système prévu par l'avant-projet de la LHaPSV. Une lettre présentant ces éléments a été transmise à l'UCV chargée de coordonner cette consultation;
- D'émettre un préavis favorable à l'intention du Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme pour autoriser les **travaux de rénovation extérieure du bâtiment de l'avenue de Florissant 26**, à la condition que les loyers après travaux soient soumis au contrôle de l'Etat;
- de procéder, dès le mois de février 2010 et sous réserve de l'autorisation du Département de la santé publique et de l'action sociale, à la **désaffectation partielle du cimetière**, soit 76 tombes cinéraires de 1976 à 1980 et 8 tombes cinéraires de 1981 à 1988; et d'en informer le public selon la procédure habituelle;
- d'approuver le projet de réemploi et de recyclage de **l'ancien mobilier du collège du Léman**. Le projet comprend notamment le don d'une quinzaine de classes à des associations ainsi que le recyclage par la filière classique du solde de ce mobilier;
- d'accepter, afin de promouvoir la production d'énergie renouvelable, de mettre au bénéfice de la Romande Energie Renouvelable SA une servitude de droit d'usage pour **l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du nouveau bâtiment du collège du Léman**. Cette installation de quelque 44 kW sera la propriété de RER SA qui en assume le financement complet ainsi que l'exploitation et l'entretien. Une convention d'une durée de 30 ans sera signée par la Commune de Renens et RER SA;
- de **nommer les trois bâtiments scolaires du Léman** en choisissant la proposition de Mme Mary Genadri-Santoro :
 - Bâtiment existant : (Le) Joran
 - Bâtiment nouveau : (La) Vaudaire
 - Salle de gymnastique : (La) Maurabia.

17 propositions de noms sont parvenues au Groupe bâtiments et planifications scolaires suite à un concours d'idées dans le Carrefour Info Renens et une demande auprès des enseignants. Selon Mme Mary Genadri-Santoro, les noms de vent soufflant sur le Lac Léman peuvent être perçus comme des métaphores du comportement adolescent, parfois léger et sympathique, parfois plus fort et imprévisible;

- de transmettre le **dossier complet permettant l'obtention de la deuxième certification du label Cité de l'énergie**;
- de mandater un bureau spécialisé en structures et ouvrages d'art afin d'étudier la variante la plus opportune dans le cadre du **projet d'amélioration du passage sous-voies du Léman**. Ce passage est considéré par le SDOL et le PALM comme un franchissement important pour les piétons et les cyclistes. L'objectif est de déposer auprès du PALM un avant-projet chiffré à fin septembre 2009 en vue de solliciter les subventions du fonds fédéral d'infrastructures;
- d'adhérer au **Comité "Non au chambardement des polices vaudoises"**, et de soutenir financièrement la campagne à hauteur de Fr. 18'000.--. Concernée par l'avenir de la police qui constitue une de ses compétences fortes et par la nécessité d'une police de proximité, et soucieuse des conséquences financières que pourrait avoir le passage à une police unique pour les communes, la Municipalité s'estime légitime à prendre position sur la votation du 27 septembre et recommande de voter non à l'initiative populaire dite "d'Artagnan";
- d'accepter **les comptes 2008 de la garderie "La Farandole" et des jardins d'enfants "Les Lapins bleus" et "Pinocchio"** présentés par l'Entraide familiale de Renens et environs, et dont l'excédent de charges sera réparti entre les communes concernées (Renens, Crissier, Chavannes-près-Renens et Ecublens);
- D'entériner les **critères d'attribution des nouveaux jardins familiaux** au Simplon et au Censuy, selon le domicile, l'ancienneté sur la liste d'attente et la situation familiale;
- De **souscrire douze nouvelles actions de la CGN** dans le cadre de l'augmentation de capital proposée par la Compagnie à ses actionnaires;
- D'accepter de signer la **convention de location de la piscine de la Plaine** à Chavannes-près-Renens, à disposition des établissements primaire et secondaire de Renens pour l'année scolaire 2009-2010;
- D'octroyer le permis de construire pour la **rénovation totale et les transformations des surfaces intérieures commerciales et des façades du Centre Métropole**;
- D'approuver les **critères d'adjudication** qui seront utilisés **pour les marchés communaux** en général et pour la construction de la Place du Marché et des rues adjacentes en particulier. Ces critères prennent en compte les éléments suivants: Coût 60%, présentation de l'entreprise 10%, références 10%, planning et délais d'intervention 10%, et organisation prévue pour le chantier 10%. Par ailleurs, la Municipalité a validé la liste des entreprises qui seront invitées à présenter une offre, conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics;

- de confirmer l'intérêt de la Commune pour la **location de la structure d'accueil "Myosotis"**, d'une surface de 600 m² à la rue de l'Industrie 4. Cette surface est actuellement louée par la société Philip Morris qui a résilié le bail afin de déplacer sa garderie sur un autre site d'ici la fin de l'année 2009. Ce projet permettrait de déménager la "Farandole" et d'installer dans les locaux ainsi libérés un accueil de la petite enfance en milieu scolaire (APEMS) à l'avenue du 24-Janvier pour la rentrée 2010;
- **d'adhérer formellement au Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier, en qualité d'employeur**, avec effet au 1^{er} janvier 2010. Cette adhésion n'engendrera pas d'augmentation de charges pour la Commune. Elle ne permettra pas de réserver des places pour des enfants d'employés de la Commune qui ne sont pas domiciliés à Renens. En revanche, elle leur garantira l'accès aux places d'accueil familial de jour ainsi que collectif de jour pré et parascolaire de l'ensemble des structures du réseau selon les priorités d'accès entrées en vigueur au 1^{er} août 2009 et dans la mesure des places disponibles. Les employés de la Commune seront informés de cette adhésion;
- De confirmer les dates du **"Noël à Renens", soit les samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009**. Compte-tenu des travaux sur la Place du Marché, la Municipalité a également accepté le nouveau concept proposé qui répond à la volonté de maintenir et renforcer les activités et animations au centre-ville et qui prévoit notamment la gratuité des parkings le 12 décembre et d'associer les commerçants aux animations;
- De verser une **subvention annuelle à l'Association Encre & Plomb** pour son atelier-musée de Chavannes-près-Renens;
- D'adjuger les travaux pour la **pose de luminaires vers les passages piétons situés à la rue de Lausanne et à la rue de Verdeaux**, ceci afin d'en améliorer la sécurité. Cette mesure fait partie des priorités identifiées dans l'analyse de l'ensemble des passages piétons de la Commune menée par le Service de la Sécurité publique et le Centre technique communal en réponse à l'interpellation de M. le Conseiller communal Michele Scala;
- De réaménager la **petite place de jeux près de la Volière** en direction de la promenade de Verdeaux;
- De faire parvenir à la Ville de Lausanne une **déclaration d'intention pour la participation au projet de traitement global des déchets organiques sur le site de Cery**. Une première séance d'information a été organisée en juillet avec les 14 communes de Lausanne Région sur ce projet qui consiste à aménager trois installations de gestion des déchets organiques (biométhanisation, compostage et chaufferie à bois). L'implantation du projet se fera sur le site proche de l'hôpital de Céry et pourrait entrer en vigueur en 2012. La participation de Renens à ce projet intercommunal pourrait permettre de réduire les coûts de transports des déchets. Par ailleurs, sur le plan écologique, ces trois installations répondent à une démarche d'optimisation du traitement de tous les déchets organiques ainsi qu'à leur valorisation;
- D'octroyer le **permis de construire concernant l'agrandissement et la rénovation du bâtiment existant et la création de bureaux, commerces et parking souterrain à l'avenue de Longemalle 1 à Renens**. Ces locaux seront principalement occupés par l'administration cantonale vaudoise et vu le grand nombre d'employés qui

travailleront sur ce site, l'octroi du permis d'utiliser / d'habiter sera subordonné à la création d'un plan de mobilité.

La Municipalité a pris acte :

- de la **clôture des comptes 2008** :
 - du Tennis Club de Renens
 - de la Société coopérative du refuge de Renens
 - de la fanfare « La Clé d'Argent »
 - de la Société coopérative d'habitation de Renens
 - de la Société coopérative de la piscine de Renens
 - de l'Association du Centre de rencontre et d'animation (CRA)
 - de l'Ecole de musique « La Renanaise »;
- du **budget 2010** de la Société coopérative de la piscine de Renens;
- du bon déroulement de la compétition **Suisse Junior Challenge de tennis de table** qui a eu lieu à la Salle de sports du Collège du Léman le 17 mai 2009;
- du rapport sur **l'inventaire des œuvres d'art** de la Ville de Renens;

3. Axes forts: nouvelles du Comité de projet (Coproj)

Projet du Tram

Dans le périmètre de la place nord de la gare de Renens, le Coproj étudie l'insertion du tram et de ses arrêts en cohérence avec les projets du SDOL (projet de passerelle Rayon Vert) et celui de la place du marché. Ceci afin de créer une interface de transports urbains de haut niveau (CFF, Tram, Bus, Vélos, Piétons, Voitures).

Le Coproj a également étudié différentes variantes de tracé du tram émanant principalement de l'étude d'opportunités et des fruits de réflexions actuelles. Cela a permis de déterminer plus précisément les contraintes et d'esquisser les possibilités de requalifications urbaines en dehors, et complémentaires, aux chantiers du SDOL. Ainsi le choix du passage du tram par la rue de Lausanne a été confirmé.

Près de la future gare RER de Malley, le Coproj a étudié deux options de tracé du tram. L'option préférée consiste à ce que le tram reste sur la route principale reliant Lausanne à Renens avec un arrêt sous les arches du pont du Galicien.

Les travaux du Coproj se nourrissent des éléments du groupe de concertation. Celui-ci s'est réuni à trois reprises depuis sa création en mai 2009. Ces séances ont permis de discuter les tracés, les résultats de l'étude confiée par la Ville de Renens à Paysagegestion concernant l'interface du trajet sur l'avenue du 14-Avril et de débattre de l'accès au centre-ville pour les usagers de la chaussée (piétons, cyclistes, automobilistes). Elles permettent également aux membres du groupe de faire part des préoccupations liées à l'arrivée du tram en terme de trafic et d'accessibilité du centre-ville pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées ainsi que des arrêts.

Une **soirée d'information et de débat** sur le projet en cours aura lieu **le 22 septembre 2009 à 20h à la Salle de spectacles à Renens** en présence des techniciens et politiques responsables du projet. **Intitulée "Le tram à Renens: où, quand, comment ?"**, elle permettra de faire le point sur l'avancée du projet et de discuter des incidences de l'arrivée du tram pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes à l'avenue du 14-Avril, au centre-ville et à la gare de Renens.

Trolley-bus Crissier / Lausanne (RC 251 route de Cossonay)

Ce projet concerne les communes de Prilly, Renens et Crissier. Le coproj a rapproché l'avant-projet de requalification de la route de Cossonay (RC 251 chantier 3) piloté par le SDOL, et l'étude préliminaire d'Axes Forts telle que définie et validée par la DEPOL et le PALM. Plusieurs scénarios de position de l'axe fort sur la chaussée ont été examinés. Il en résulte que ces scénarios sont fortement liés à la mise en œuvre du projet de requalification (non décidée à ce jour) et aux questions de financement.

Le reste du tronçon traversant le centre de Prilly est actuellement à l'étude, avec des contraintes de coordination avec les projets de la commune.

LA MUNICIPALITE